

COMPTE RENDU DE LA SEANCE **DU 19 SEPTEMBRE 2008**

L'an deux mille huit et le dix neuf Septembre à 21 H, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Date convocation: 09/09/2008

Etaient présents : Mmes. DOMERC Valérie. NABOS Sylvie. DUFFAU Eliane. Mrs COTONAT Cyril. TORRENT Georges. BONNEMAISON Jean-Luc. CAZENEUVE Luc. LILLE Franck. ESQUERRA Jean-Michel. QUAGLINI Philippe. LAVILANIE Jacky.

Madame NABOS Sylvie a été élue secrétaire de séance.

➤ **Deux invités en début de réunion :**

- **Gérard DUFFAU :** employé communal ayant repris le travail fin août, après un arrêt de travail de 5 mois donc premier contact avec la totalité du Conseil Municipal. Monsieur le Maire signale à Monsieur DUFFAU qu'il aura 3 interlocuteurs soit : M. TORRENT pour la voirie, Mme DUFFAU pour les bâtiments et le Maire. Sachant que le souhait de tous les membres du conseil est que notre commune soit toujours bien entretenue !...
- **Jacques NABOS :** en terme de conseil pour le remplacement du souffleur. Après présentation de trois devis, le Conseil Municipal accepte celui du souffleur à dos EB700 pour un montant TTC de 552 Euros.

➤ **Point sur l'Eglise Saint-Laurent :**

Monsieur PUJO de THM a transmis le devis pour la totalité des travaux, d'un montant de 250 000 € H.T, réparti en deux tranches dont la première pour 137 000 €. Le dossier sera envoyé à la Fondation du Patrimoine, ainsi qu'à la DRAC et au Crédit Agricole au fond du patrimoine.

En terme de financement, Monsieur le Maire a contacté plusieurs banques, à savoir la Banque Populaire, le Crédit Agricole, et Dexia. Tous proposent un prêt relais à court terme(1 an)et une somme de 250 000 € possible....

Monsieur le Maire nous informe que le montage administratif du dossier n'est pas prévu à ce jour, il faut se déterminer...soit on charge le SIVOM de le faire (4,5% du montant des travaux), soit on transfère les bâtiments communaux au SIVOM.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de confier le montage administratif au SIVOM.

➤ **Projet d'aménagement du terrain**

Un des objectifs étant la sauvegarde de l'école, le Conseil envisage 6 lots dont 4 logements locatifs et 2 avec accession à la propriété, un aménagement des espaces publics et la mise en sécurité de la route. Monsieur le Maire propose de demander une intervention du Conseil Général.

➤ **Délibération terrain M.DORDIS**

La délibération du mois d'Août 2008 doit être modifiée et le Certificat d'Urbanisme est accepté.

➤ **Défibrillateur**

Suite à l'intervention de Monsieur Couderc, Monsieur le Maire a réclamé plusieurs devis. La question de l'emplacement reste posée ! Beaucoup de questionnement, mais aucune décision prise pour l'instant.

➤ **Compte rendu de la réunion du 13 septembre avec les commissions vie associative, action sociale et comité des fêtes**

Prévoir une assemblée générale avec renouvellement du bureau et réorganisation en 3 pôles :

- *le comité des fêtes : fête locale et manifestations diverses*
- *théâtre*
- *cartes, jeux de société*

Proposition d'un calendrier de manifestations :

- *11 novembre 2008 : cérémonie suivie d'un repas*
- *11 janvier 2009 : 15H30 : présentation des vœux (collation / IME Pages)*
- *17 janvier, 21 février, 21 mars 2009 : soirées théâtre avec troupe amateur (comique)*
- *Mi-avril 2009 : goûter des aînés avec « café théâtre »*

➤ **Compte rendu de la réunion avec le Conseil Général sur le circuit scolaire**

Pour les enfants du primaire, le Conseil Général propose d'étudier « au cas par cas » toutes les demandes.

Pour le secondaire, le Conseil Général décide de faire 4 arrêts à savoir :

- 1 à Armentieux
- 1 à Ladevèze-Ville (au tennis)
- 1 à Ladevèze-Ville (au point multi-services)
- 1 à Ladevèze-Rivière (au foyer)

Les autres arrêts ont été supprimés pour des raisons de sécurité, seulement on constate qu'au point multi-services, les enfants montent et descendent du bus sur la chaussée. Monsieur le Maire doit contacter le Conseil général.

➤ **Cabine téléphonique**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'enlèvement de la cabine prochainement.

➤ **Point sur la voirie**

- Facture à recevoir de l'entreprise LAZIES pour le curage de fossés (100 heures pour 6 240,00€)
- Le goudronnage au chemin du Lista est prévu pour la semaine prochaine
- Le goudronnage au chemin de chez Bonnet dans 15 jours car décapage...
- Le débroussaillage vers le 20 octobre pour ce qui n'a pas été fait en Août.
- Désherbant fourni par M. TORRENT, voir pour le remboursement des 15 litres.
- Miroir chez Verdier : très apprécié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H15

Ont signé aux registres les membres présents